



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 456 912 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Technicienne ou technicien en santé et sécurité - industriel

Direction :

Gestion des eaux

Service :

Santé et sécurité - Opérations

Catégorie :

Col blanc

Domaine d'emploi :

Bureau et technique

Type d'engagement :

Régulier Temps plein

Salaire :

34,49\$ - 47,00\$ (provisoire)

Horaire :

Article 26.01 - 40 heures (4,5 jours/semaine)

Lieu de travail :

Centre d'épuration Rive-Sud - 2999, rue de l'Île Charron - Télétravail selon la politique interne

Concours numéro :

DGE - 2025 - 5

Durée de l'affichage :

Du 2025-03-14 08:00 au 2025-03-27 23:59

Mandat :

Le technicien ou la technicienne en santé et sécurité industriel effectue diverses tâches reliées à la surveillance, au contrôle et à la coordination d'activités de nature technique inhérentes à la santé et sécurité, à l'opération et à divers travaux réalisés en régie ou à contrat dans le cadre d'exploitation d'ouvrages de production notamment les usines de production d'eau potable et de gestion des eaux usées et les ouvrages de distribution, de pompage et de traitement des eaux.

La personne exécute son travail sous la supervision de son gestionnaire selon des normes, standards, directives et procédures établies; elle jouit d'une certaine autonomie mais les problèmes majeurs et les cas litigieux sont référés au supérieur immédiat.

Exigences :

- DEC en environnement, hygiène et sécurité au travail ou dans une spécialité équivalente et pertinente;
- De deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente à la fonction, notamment en lien avec la santé et sécurité au travail;
- Avoir une bonne connaissance de la loi et du règlement sur la santé et la sécurité du travail;
- Avoir un sens critique aigu de la protection de la santé et de la sécurité au travail;
- Bonne connaissance de la langue française écrite et parlée;
- Habileté d'organisation et de planification;
- Avoir du leadership auprès de ses collaborateurs;
- Esprit d'analyse, rigueur et souci du détail;
- Avoir la capacité de déterminer et de comprendre les urgences/priorités;
- Habileté dans la rédaction administrative et technique;
- Démontrer du jugement, de l'autonomie, de la créativité et de l'initiative dans l'organisation et la réalisation de son travail;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Connaissance des logiciels GMAO (GUIDE TI), Word, Excel, Outlook, Power Point, Access.

Exigence supplémentaire :

Mettre à la disposition de la Ville un véhicule automobile et s'en servir dans l'exécution de ses fonctions.

***Pour les candidats de l'interne, nous vous invitons à consulter la section « *Affichages modèles* » disponible sur l'intranet pour plus d'informations.**



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers liés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

longueuil.quebec/emplois

longueuil